

Assemblée Générale du CLUB "HANDBALL GARDEEN"

Affilié à la Fédération Française de Handball (FFHB) : club n° 6383011

Adresse : Les Pensées E, rue Henri Barbusse 83130. LA GARDE

Association "loi 1901" déclarée à la Préfecture du VAR (TOULON)

sous le n° 1682 , le 7 juillet 1995 (JO du 26 juillet 1995)

N° SIRET : 41359287400023 Code NAF : 926 C N° URSSAF : 000000004397022

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 12 Avril 2024

Le 12 Avril 2024, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale , au gymnase Bernard CHABOT sur convocation du conseil d'administration. L'assemblée est présidée par M Christophe CHABOT.

Le rapport morale et d'activités et les comptes 2023, ainsi que le Prévisionnel 2024, comme le projet de RI sont en lignes (cf convocation en ligne et annonce de l'ordre du jour de cette AG). En plus des liens pour les télécharger, ils peuvent être retrouvé dans Documents utiles sur le Site Internet du club qui a été entièrement relooké et techniquement repris pour en renforcer notre adressage et notre communication.

Le formalisme administratif étant finalisé avec l'enregistrement de tous les membres présents, l'assemblée générale peut délibérer sur l'ordre du jour à 19h15 où nous aurons 3 votes à soutenir et que sont le **Rapport moral et d'activité 2023, les Comptes 2023 et l'Election des élus pour le tiers sortant (2024 - 2027)**.

Le président remercie les membres de l'assemblée pour leurs présences, excuse les élus ne pouvant être présent et expose le rapport moral et d'activité 2023, tout en donnant quelques explications complémentaires sur la nature des interventions dans les établissements scolaires, ainsi que sur la problématique que nous rencontrons avec le collège COUSTEAU. Il en précise aussi cette nécessité d'implication des parents dans un rôle participatif et de dirigeants afin de maintenir notre modèle sociale et solidaire et sur le fait que le projet de RI qui a été transmis, sera finalisé avec le nouveau Conseil d'Administration.

Le rapport moral et d'activité 2023 est adopté à l'unanimité

M Nicolas COSTAMAGNA expert-comptable, retenu professionnellement, c'est le président qui développe le rapport financier et qui donne les explications pour permettre de soutenir le vote des comptes 2023.

Les points marquants pour cet exercice nous permettant d'être légèrement positif (+703€) par rapport à l'exercice 2022 avec notre modèle économique et commerciale de construire une offre en équipement aux licenciés, sont :
La Diminution de nos recettes au niveau du Poste Club.

L'augmentation de nos recettes sur les licences (+18 069€), compensée en partie par le reversement des licences à la fédération (-5320 €) et les équipements sportifs (-4260 €).

Le passage en charge constaté d'avance 1/3 des dépenses d'équipement qui seront affectées à l'exercice 2024 .

Les dépenses de Carburant sont très nettement en baisse sur notre Park de 5 minibus.

Les recettes stages sont en augmentations et les dépenses en lien avec les stages sont plus élevées (Tunisie).

La masse Salariale est en hausse et soutenue pour les aides liées à l'apprentissage et subvention ANS.

L'assemblée générale après avoir entendu le rapport financier et les explications sur les comptes 2023, ainsi que les explications autour du prévisionnel 2024 contenant des orientations et des actions instruites passe aux votes.

Les Comptes 2023 sont adoptés à l'unanimité

Le président rappelle le formalisme statutaire du tiers sortant des élus pour 3 ans dans le cadre de l'article 10, en présentant les 3 candidats au poste d'administrateurs et en annonçant la procédure élective de vote ouverte. Tout en rappelant que Nathalie SANSSEN est sortante et qu'elle ne se représente pas, il précise qu'elle est depuis des années et des saisons une source parent bénévole qui offre ces belles photos, support de notre communication.

La procédure de vote étant finalisée, le président annonce les résultats. **Sont élus au Conseil d'Administration pour 3 ans (composant le tiers sortant 2027) :**

- **M. DALMASSO Guillaume**
- **Mme LAGARCE Karen**
- **M. RAYNAUD Eric**

Il s'en suit pour la représentation de la Ligue Côte d'Azur de Handball et du Comité, l'intervention de **Philippe BOULLEN (Président de la COC de la Ligue Côte d'Azur de Handball)** qui précise que le HBG est un Club sur lequel on peut compter, avec des Salariés de qualité et qu'il les félicite. Et il remercie Claude FARRUGIA qui est un point d'encrage et de lien fort entre notre institution et le HBG.

Puis pour la représentation du Mouvement Sportif, l'intervention de **Michèle VOYER (Présidente de l'Office des sports de La Garde)** qui relève le gros travail effectué par le club et sur l'engagement des bénévoles. Elle en rappelle le besoin de bénévoles dans une association et remercie le président du travail accompli, encore pour cette saison.

Et pour la représentation de la Ville de La Garde et des collectivités **Jean-Eric LODEVIC (Adjoint délégué aux Sports de la Ville de La Garde)** qui prend acte des axes présentés par le président et en précise que le club est remarquable et exemplaire au niveau sportif avec une gestion saine et pour son engagement dans de nombreuses interventions au profit de la ville de La Garde.

Il remercie les bénévoles et les éducateurs, tout en précisant qu'il essaie de faire évoluer le dossier du collègue COUSTEAU en intervenant au niveau du nouveau principal et également au niveau de l'académie

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture cette Assemblée Générale.

Fait à La Garde
Le 12 Avril 2024

Le président
CHABOT Christophe



La secrétaire
DESSALIEN Virginie

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.